



Opération « *bouche trou par lettre de mission* » au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Les ressources humaines ont trouvé le **couteau suisse de la précarisation** pour contourner le statut de la fonction publique territoriale et la réglementation, **à savoir la multiplication des lettres de mission** qui permettent à l'administration *complètement décomplexée* de traiter les collègues comme de véritables intérimaires (évidemment sans les compensations financières !).

Nos collègues sont **soumis à des lettres de mission** mais conservent leur affectation statutaire sur le poste permanent pour lequel ils ont été recrutés à l'origine.

Plusieurs cas de figure remontent auprès du syndicat **FOCD31**. Nos collègues avec ces lettres de mission sont soit :

- **Déplacés** pour assurer d'autres missions
- **Réquisitionnés** sur d'autres missions dans d'autres services ou d'autres directions
- **Surchargés** de missions de collègues étant partis en retraite et non remplacés tout en gardant leur charge de travail quotidienne

Autre situation : certains de nos collègues CDD assurent des postes d'encadrant par lettre de mission sans valorisation financière (sans la possibilité d'obtenir le groupe de fonction RIFSEEP correspond).

Il s'agit encore et toujours d'un mode de travail dit **DEGRADÉ, DEGRADÉ** pour le service public auprès des usagers, mais pour l'administration tout va bien, l'argument étant : « nous sommes en mode **OPTIMISATION** ».

Le **syndicat FOCD31** dénonce :

- Le plan drastique d'économies budgétaires appliqué par le Président du Conseil départemental sans état d'âme, dans l'urgence depuis fin 2024
- L'absence de dialogue social avec les organisations syndicales sachant que l'opération « lettre de mission » a démarré depuis longtemps dans l'opacité la plus totale comme habituellement,
- La maltraitance qui touche de plein fouet les collègues traitées comme des pions,
- L'illégalité de la pratique de la lettre de mission telle que mise en œuvre au sein de la Collectivité et ceci ne servant qu'à gérer la pénurie des effectifs.

Le **syndicat FOCD31** revendique :

- **L'arrêt immédiat** de la pratique abusive de la lettre de mission
- Le **maintien** et la **création** de postes budgétaires nécessaires et indispensables à la continuité des missions de service public
- Le **respect** du statut de la fonction publique territoriale